

ENTREPRISES

ONEE: Le solaire pour contrer les délestages

• L'office lance son programme photovoltaïque avec Noor-Tafilalet

• Trois centrales d'une capacité totale de 75 MW dans le sud

• La mise en service prévue pour début 2017

L'OFFICE national de l'eau et de l'électricité (ONEE) démarre son programme solaire. Il vient de lancer l'appel d'offres pour la pré-qualification de candidats à la réalisation, l'exploitation et la maintenance des centrales composant le projet photovoltaïque: Noor Tafilalet. La mise en service est programmée pour fin 2016-début 2017. Le dépôt des dossiers devrait s'effectuer au plus tard le 4 septembre prochain, date à laquelle il sera également procédé à l'ouverture des plis.

L'office procédera au choix d'une liste restreinte de candidats qui sera par la suite invitée à soumissionner à la réalisation du projet. Ces candidats devront présenter une offre «clé en main». Elle inclura les études d'exécution, la réalisation du génie-civil, la fourniture, l'installation, la mise en service ainsi que l'exploitation et la maintenance pour cinq années.

Noor Tafilalet sera constitué de trois centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 75 MW avec possibilité d'extension à 100 MW. Ces trois unités d'une puissance moyenne de 25 MW chacune, seront construites au voisinage des villes de Zagora, Erfoud et Missour. Il s'agit de trois zones disposant d'un fort potentiel de radiation solaire et situées en bout de ligne. L'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'électricité réduira les coupures d'électricité et les fluctuations dues aux chutes de tension dans ces localités. «Ce projet photovoltaïque en bout de ligne est considéré comme un outil de



Les trois centrales seraient construites sur une superficie de 200 hectares chacune. Ces projets photovoltaïques en bout de ligne amélioreront la qualité et la disponibilité de l'électricité (Ph. L'Economiste)

gestion du réseau. Il est destiné principalement à l'amélioration de la qualité de service fournie à la clientèle dans des régions se trouvant actuellement dans des situations dégradées», souligne un responsable à l'Office.

Appuyé par la Banque mondiale, le projet bénéficie d'un prêt de 125 millions de dollars de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et d'un prêt concessionnel du Fonds pour les technologies propres (FTP) de 23,95 millions de dollars.

Une subvention de 1 million de dollars destinée au financement de l'assistance technique liée à la préparation du projet, avait été accordée l'année dernière par le FTP.

Les terrains où seraient construites les trois centrales sont des terres collectives appartenant aux collectivités de Lamaadid (Erfoud), Msouna (Zagora) et Oulad Khaoua (Missour). Selon le Plan cadre d'acquisition des terrains de l'Office, l'installation des trois centrales solaires n'engendrera pas de conflit d'usage, ni de déplacement physique et/ou économique des populations puisque ces terrains sont désertiques et n'ont aucune vocation agricole. De plus, les sites se trouvent à l'écart

des principales zones habitées et sont localisés en dehors de toute zone naturelle ou touristique protégée. En tout cas, la réalisation de chaque centrale photovoltaïque s'effectuera sur une superficie d'environ 200 ha.

Noor Tafilalet fait partie du programme solaire de l'ONEE qui porte sur la construction d'un parc photovoltaïque d'une puissance globale de 400 MW en 3 phases. Ce programme fait partie de la stratégie énergétique nationale dont l'objectif est de porter la part des énergies renouvelables dans la production nationale à 42% en capacité installée à l'horizon 2020 répartie à raison de 14% chacun entre l'éolien, le solaire et l'hydraulique.

Ainsi en plus de Noor Tafilalet, deux autres projets sont prévus. Il s'agit notamment de Noor Atlas qui sera constitué de huit centrales solaires photovoltaïques d'une puissance unitaire de 10 à 30 MW et d'une puissance globale de 200 MW. La troisième phase du programme photovoltaïque de l'Office comptera 2 à 4 centrales solaires photovoltaïques d'une puissance globale de 100 à 125 MW. □

Khadija MASMOUDI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com